

Direction de l'accès à l'information et  
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 10 juillet 2023

[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.079**

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 25 mai dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- Quel est le budget total annuel de la Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques reliées aux primes d'installation par CISSS/CIUSSS pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2022 ou 31 mars 2023 si disponible ?
- Quel est le montant des primes d'installations octroyées par CISSSS/CIUSSS sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2022 ou 31 mars 2023 si disponibles
- Nous fournir le calcul utilisé par le MSSS pour calculer le facteur de précarité et tout document au soutien. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Caroline Dumont

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-105